

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Foodtruck pour les Journées Européennes du Patrimoine, parvis de la médiathèque de LENS (1 seul emplacement).

En lien avec les Journées Européennes du Patrimoine, la ville de Lens organise des animations sur le parvis de la Médiathèque, le samedi 19 septembre 2026 de 10h à 18h.

Dans ce cadre, la présence d'un Foodtruck permettra au public de profiter de tous les moments de la journée en pouvant se restaurer, boire un verre ou grignoter sur place.

A cet effet, la restauration rapide sera installée sur le parvis de la médiathèque dans un espace qui sera déterminé par l'organisation.

Le prestataire percevra les recettes intégrales de sa vente.

La restauration sera salée et sucrée de type street-food (pour une consommation facile sur place).

Les différentes propositions seront analysées et la plus pertinente sera retenue au regard notamment des éléments suivants :

- La qualité, l'originalité et la diversité des produits proposés
- Le développement durable : usage de vaisselle écologique ou réutilisable. Usage de produits issus du circuit court. Alimentation biologique
- L'esthétique et l'esprit convivial de l'installation

Le mobilier d'accueil des clients sera fourni.

L'installation se fera le samedi 19 septembre avant 9h30

Nom et adresse de la personne publique : Mairie de Lens
Place Jean Jaurès
62307 Lens Cedex

Lieu d'exécution : Parvis de la Médiathèque à Lens

Date de début de l'exploitation : 19/09/2026

Date de fin de l'exploitation : 19/09/2026

Type de procédure : Appel à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 7 août 2026 sur polarlens@mairie-lens.fr

Pièces administratives à joindre obligatoirement :

- à l'attention de la Direction des Affaires Culturelles, 17 bis place Jean Jaurès, 62307 LENS Cedex :

- Une demande écrite,
- Proposition de menus avec tarifs
- Photocopie de la carte de commerçant,
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité nationale,
- Extrait KBIS datant de moins de 3 mois,
- Attestation de conformité des installations en gaz et électricité,
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Attestation de conformité pour l'utilisation du ou des extincteurs en cours de validité.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte pour l'attribution de l'emplacement

Les dossiers seront rédigés en français et seront adressés, par voie postale, sous pli recommandé avec avis de réception, ou remis sur place contre récépissé. L'attention des candidats est appelée sur le fait que les plis adressés par messagerie expresse n'ont pas valeur de recommandé.

Les candidats devront tenir compte des délais postaux, la ville de Lens ne pouvant être tenue pour responsable de retards dus à l'acheminement du courrier.

L'enveloppe contenant les documents devra porter les mentions suivantes : "Appel à manifestation d'intérêt pour une occupation temporaire du domaine public – Foodtruck Parvis de la médiathèque à Lens – Journées Européennes du Patrimoine 2026 - NE DOIT PAS ETRE OUVERT PAR LE SERVICE DU COURRIER".